Département de l'Yonne

Communauté de Communes AVALLON-VÉZELAY-MORVAN

SAINT-BRANCHER

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Plans des servitudes d'utilité publique

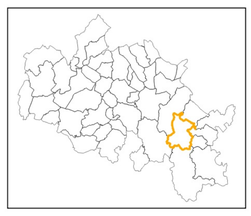

Élaboration prescrite par délibération du Conseil Communautaire le : **16 décembre 2015**

Approuvé par délibération du Conseil Communautaire le : **12 avril 2021**

Dernière évolution approuvée par délib. du C. Communautaire le : **02 mars 2026**
- Modification simplifiée n° 4 -

Plan au 1:7 500

Servitudes d'utilité publique

Type AC - Ministère de la Culture, Ministère de l'Écologie
- AC1 - Monument historique
- AC1 - Périmètre des abords de monument historique
- AC2 - Site inscrit
- AC2 - Site classé
- AC4 - Site patrimonial remarquable

Type AS - Ministère de la Santé, Ministère de l'Écologie
- AS1 - Périmètre de protection immédiate des captages d'eaux destinées à l'alimentation en eau potable
- AS1 - Périmètre de protection rapprochée des captages d'eaux destinées à l'alimentation en eau potable
- AS1 - Périmètre de protection éloignée des captages d'eaux destinées à l'alimentation en eau potable

Type I - Ministère de l'Industrie
- I3 - Zone de passage relative à la canalisation de gaz
- I4 - Zone de protection des lignes électriques > 130kV
- I4 - Réseau électrique aérien HTB
- I4 - Réseau électrique sous-terrain HTB

Type INT - Ministère de l'Intérieur
- INT1 - Protection des cimetières

Type PM - Ministère de l'Écologie
- PM1 - Plan de prévention des risques naturels
- PM2 - Servitudes autour des ICPE et sur des sites pollués, de stockage de déchets ou d'anciennes carrières

Type T : Direction Générale de l'Aviation Civile, SNCF, Collectivité, Concessionnaire
- T1 - Protection du domaine public ferroviaire

Fond de plan
- Limite communale
- Construction existante à la date d'approbation du PLUi
- Limites parcellaires
- Emprise du domaine public
- Cimetière
- Piscine
- Cours d'eau et plans d'eau

N

0 500 1 000 m

Réalisation : CC AVALLON-VÉZELAY-MORVAN | Cadastre : origine DGFiP Cadastre © Droits de l'État réservés ® fév. 2021